

Les débords de toiture

.....

Les débords de toiture produisent un jeu d'ombres sur les façades et dessinent une découpe du ciel caractéristique du paysage des rues des centres anciens. Éléments de composition architecturale des façades, ils en constituent le couronnement.





**GÉNOISE TRADITIONNELLE
À 3 RANGS DE TUILES**

Photo © Sylvain Duffard

les débords de toiture

En Occitanie la toiture dépasse de la façade pour la protéger du ruissellement des eaux de pluie. D'un point de vue constructif, le traitement de ce débord peut être soit soutenu par la charpente, soit porté par le mur.

S'il est soutenu par la charpente, il peut être constitué de chevrons avec voligeage en bois ou mallons de couvert. Il peut aussi prendre l'aspect d'une corniche dite « à l'italienne », en plâtre lissé sur lattis en bois ou canisses.

Dans le cas plus courant des systèmes portés par le mur, nous rencontrons les traditionnelles génoises formées d'un ou plusieurs rangs de tuiles canal, plus ou moins remplies de mortier. Le nombre de rangs d'une génoise augmente souvent en fonction de la hauteur de la façade. Un traitement moins rural est celui de la corniche moulurée réalisée soit en pierre de taille, soit en maçonnerie enduite de plâtre, chaux ou ciment naturel.

FAIRE LES BONS CHOIX

AVANT TOUS TRAVAUX

L'état de la toiture doit être vérifié. Remplacez les tuiles et notamment les tuiles de rive endommagées, nettoyez les mousses...

Consultez un professionnel (artisan couvreur ou architecte) pour le diagnostic, le suivi et la réalisation des travaux.

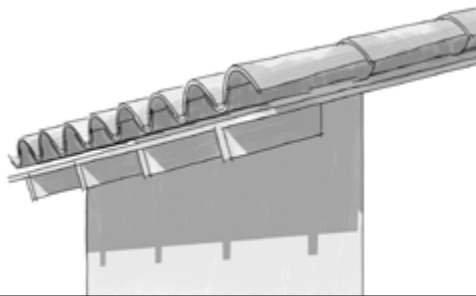
QUELS TRAVAUX ?

Conservez les rives de toiture ou restituez-les en cohérence avec les façades voisines de la rue : corniches moulurées, à gorge, à chevrons débordants ou génoises...

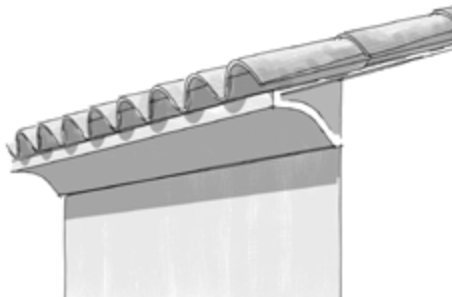
Quand la pose de gouttières et de chutes d'eau pluviale s'impose, veillez à les disposer de façon à s'intégrer au mieux dans la composition de la façade.

QUELS MATÉRIAUX ?

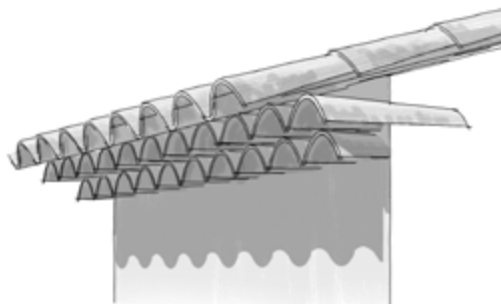
Préférez des gouttières et des chutes d'eau pluviale en zinc. Ce matériau traditionnel très répandu, reste discret une fois patiné, protège naturellement contre l'oxydation. Sa robustesse lui confère également une excellente durée de vie, de 30 à 50 ans. Le cuivre est utilisé pour les édifices remarquables.



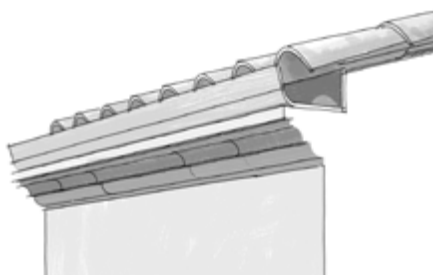
Débord sur abouts de chevrons



Corniche à l'italienne en plâtre



Génoise



Corniche en pierres taillées
avec chéneau zinc



UN PATRIMOINE LOCAL

la technique de la génoise apparaît dans la région dès le début du XVII^e siècle

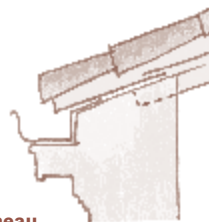
Avant son introduction en Occitanie, l'origine italienne de la génoise est avérée : le terme vient des formules « à la genouvese », francisation du provençal « genouveso », ou « à la génoise », ce qui revient à dire « à la façon de Gênes ». On retrouve les premières descriptions de génoises en Provence vers 1640 dans les archives notariales. La génoise apparaît non pas en milieu urbain, mais dans la campagne et les bourgs de la région. C'est seulement vers la fin du XVII^e siècle que la génoise vient supplanter le traditionnel avant-toit à chevrons débordants, jusque là le plus répandu dans l'architecture urbaine.



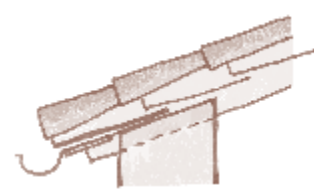
LE SAVIEZ-VOUS ?

aujourd'hui, le débord de toiture ne dispense pas toujours de gouttière

En milieu urbain, les propriétaires privés doivent le plus souvent installer des gouttières pour canaliser les eaux pluviales. Si l'eau est récupérée dans un élément fixé au-dessus du vide, on parle de « gouttière pendante » ou « à l'anglaise », si l'eau est récupérée dans un élément posé sur le mur de façade ou sur une corniche on parle de « chéneau » ou de gouttière à « cimaise ». Depuis leur extrémité, l'eau est ensuite conduite jusqu'en bas de la façade par une « descente » d'eaux pluviales en zinc ou cuivre. Évitez le PVC, dont l'aspect plastifié est mal adapté au bâti ancien.



Chéneau



Gouttière pendante



ÉNERGIE & CLIMAT

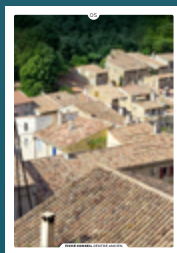
Côté cour ou jardin, profitez des descentes d'eaux pluviales pour récupérer l'eau de pluie. Vous pouvez récupérer jusqu'à 600 litres d'eau par m² de toiture et par an, pour arroser votre jardin gratuitement tout en économisant la ressource en eau.

POINT RÉGLEMENTAIRE

Les travaux de réfection de toiture modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment. À ce titre, ils doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie, pour être autorisés avant toute exécution.

Contrairement aux dispositions applicables en matière d'eaux usées (cf. article L.1331-1 du code de la santé publique), il n'existe pas d'obligation générale de raccordement en ce qui concerne l'évacuation des eaux pluviales. Cela peut cependant être imposé localement. Le Plan local d'Urbanisme (PLU) peut préciser l'aspect des débords de toiture, chéneaux et descentes d'eaux pluviales à respecter.

→ Renseignez-vous auprès de votre mairie.



05
les toitures en
tuiles rondes

Chaque intervention sur les façades de nos centres anciens compte et participe à l'harmonie du paysage urbain. Au cœur de nos villes et villages, l'intérêt particulier et l'intérêt général doivent être conjugués pour créer le cadre de vie que nous y recherchons tous.

Pour les espaces les plus protégés ou les plus ordinaires, les architectes des Bâtiments de France (UDAP) et les CAUE d'Occitanie ont conçu ces fiches conseils afin de vous guider dans vos travaux et vos démarches. Elles ont l'ambition d'aider chaque particulier à concilier les contingences de la vie contemporaine, la maîtrise de l'énergie et la qualité environnementale avec la transmission de notre patrimoine culturel et historique.

LES FICHES CONSEILS 2022

01 les façades enduites 02 les finitions d'enduit 03 les façades en pierre de taille 04 les décors en pierre 05 les toitures en tuiles 06 les débords de toiture 07 les fenêtres 08 les volets 09 les portes 10 les ferronneries 11 les clôtures 12 devant la maison 13 les modifications de baies 14 les modifications de toiture 15 le confort thermique

TÉLÉCHARGEZ LES FICHES CONSEILS

→ sur le site de la DRAC :

www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie/Aides-et-demarches/Fiches-conseils/Fiches-centre-ancien

→ sur le site des CAUE :

www.les-caue-occitanie.fr/dossier-thematique/fiches-conseil-centre-ancien

POUR EN SAVOIR PLUS

Udap de l'Ariège
2, rue du Préfet-Érignac
09000 Foix
udap09@culture.gouv.fr
Tél. 05 34 09 36 21

Udap de l'Aude
14 rue Basse - CS40057
11890 Carcassonne
udap11@culture.gouv.fr
Tél. 05 34 09 36 21

Udap de l'Aveyron
2 bis, impasse Cambon
12000 Rodez
udap12@culture.gouv.fr
Tél. 05 65 68 02 20

Udap du Gard
2, rue Pradier
30000 Nîmes
udap30@culture.gouv.fr
Tél. 04 66 29 50 18

Udap de la Haute-Garonne
32, rue de la Dalbade
BP 811
31080 Toulouse Cedex 6
udap31@culture.gouv.fr
Tél. 05 61 13 69 69

Udap du Gers
97, bd Sadi-Carnot
32000 Auch
udap32@culture.gouv.fr
Tél. 05 62 05 62 08

Udap de l'Hérault
5, rue Salle l'Évêque
CS 49020
34967 Montpellier
Cedex 2
udap34@culture.gouv.fr
Tél. 04 67 02 32 00

Udap du Lot
Rue de la Légion
d'Honneur
46000 Cahors
udap46@culture.gouv.fr
Tél. 05 65 23 07 50

Udap de la Lozère
5 bd Théophile Roussel
48000 Mende
udap48@culture.gouv.fr
Tél. 04 66 49 19 13

Udap des Hautes-Pyrénées
10, rue de l'Amiral-Courbet
65017 Tarbes Cedex 9
udap65@culture.gouv.fr
Tél. 05 62 44 59 40

Udap des Pyrénées-Orientales
7 rue Georges Bizet
BP 20048
66050 Perpignan Cedex
udap66@culture.gouv.fr
Tél. 04 68 34 51 93

Udap du Tarn
Hôtel de la Préfecture
Place de la Préfecture
81013 Albi Cedex 9
udap81@culture.gouv.fr
Tél. 05 63 45 60 77

Udap du Tarn-et-Garonne
Le Carmel
2, quai de Verdun
82000 Montauban
udap82@culture.gouv.fr
Tél. 05 63 45 60 77

D'après le document réalisé par le CAUE13 avec l'UDAP13. Avec la collaboration de l'ALEC, Agence locale de l'énergie et du climat de la Métropole Marseillaise et l'agence KP architectes urbanistes, photos © CAUE 13 sauf mentions contraires • Dessins agence KP architectes urbanistes • Coordination CAUE 13 © 2015 Régis Nochumson et photos de Sylvain Duffart, Philippe Piron, Sophie Deruaz et Robert Ayache, les illustrations des fiches ATHEBA (fiche 01).